

Prise de position : Délibération n°2023-06a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 270'000.- en vue d'aménager une légumerie à la Ferme de la Planche.

Mesdames et messieurs les conseiller.e.s municipaux et municipales

Tout d'abord un grand merci à Monsieur Amato pour son rapport. Rapport probablement difficile à rédiger en raison de l'atmosphère quelque peu confuse de la commission conjointe qui a traité cette délibération.

Confusion pour le moins surprenante et décevante pour notre groupe. En effet, comment en sommes-nous arrivés là ? Voter un crédit en faveur de la construction d'une légumerie à la Ferme de la Planche nous paraissait évident tant la thématique abordée ainsi que les différentes démarches enclenchées par le Conseil municipal, le Conseil administratif et surtout les partenaires investis depuis plusieurs années sur le terrain ne pouvaient qu'aboutir à cette concrétisation.

Depuis des années, les Vert.e.s de Meyrin Cointrin soutiennent l'émergence d'une filière alimentaire à Meyrin. Ils rappellent l'importance d'une alimentation saine, produite dans des conditions protégeant notre environnement, garantissant des conditions de production équitables pour les agriculteurs et accessibles économiquement à tous et toutes.

Nous avons donc été enchantés par le travail entrepris lors de la précédente législature et poursuivi par notre Conseil administratif actuel. La rénovation de la Ferme de la Planche, la conclusion de conventions de partenariats avec différentes coopératives afin d'encourager une agriculture urbaine locale ou encore le développement d'un supermarché paysan participatif ont été des

étapes qui nous ont donné l'espoir qu'une filière alimentaire en circuit court prendrait progressivement place au sein de notre commune.

Cette filière constitue l'une des pièces maîtresses en terme de stratégie publique communale pour que notre « UNE VILLE EN SANTÉ POUR UNE VIE EN SANTÉ » prenne réellement corps. Nous adhérons pleinement à cet axe important du programme de législature du Conseil administratif qui se traduit par la mise en place d'une « d'une stratégie territoriale d'alimentation saine et durable » notamment en renforçant « le dialogue avec les acteurs des filières d'alimentation locales » et en étendant les « expériences existantes d'agriculture urbaine et d'alimentation saine, aux restaurants scolaires ».

Cette vision est également partagée par le Conseil municipal qui a soutenu à l'unanimité une motion déposée conjointement par notre groupe, le parti socialiste et le PDC-VL et qui demandait, rappelons-le, « l'étude de différents scénarios concernant la restauration scolaire en tenant compte de différents critères comme l'alimentation biologique, l'alimentation végétarienne, les circuits courts et une agriculture contractuelle, la qualité et la fraîcheur des denrées, la possibilité d'intégration dans des programmes éducatifs, la réduction du gaspillage, la participation citoyenne, la durabilité sur le plan financier et économique ». Je me souviens d'ailleurs que certains conseillers municipaux PLR avaient déploré ne pas avoir été associés au dépôt de cette motion. Je rappelle aussi que notre Conseil a unanimement adopté le Plan directeur communal mettant la santé au cœur de son projet de développement communal, notamment par le développement de l'agriculture urbaine.

A combien de commissions concernant la restauration scolaire avons-nous participé cette année ? Combien d'entre nous ont alors exprimé le souci que les enfants de Meyrin bénéficient d'une alimentation

saine, la plus locale et bio possible ? Combien d'entre nous ont regretté de ne pas avoir de légumerie plus grande à disposition ? Vous souvenez vous de l'espace légumerie disponible dans les locaux de l'école de Livron ? Exigus et insuffisants pour répondre à la demande. Beaucoup d'entre nous, tous bords politiques confondus, ont alors convenu de la nécessité de construire une légumerie à Meyrin.

Cette légumerie était alors considérée comme LA PIECE MAITRESSE INDISPENSABLE pour répondre à notre vision politique d'une alimentation publique.

Or, que s'est-il passé depuis ? Du temps De l'oubli... et une commission conjointe travaux publics et alimentation durable où visiblement la thématique de l'alimentation et les objectifs défendus par la majorité de nos groupes paraissent avoir été dilués par les agents nocifs que sont l'inquiétude, la suspicion et la colère.

Inquiétude probablement due à une commission où les principaux exploitants de la légumerie, à savoir la coopérative agricole de la ferme des Vergers, étaient absents. Incompréhension et méfiance suscitées par les chiffres présentés par l'administration. Frustration envers les questions qui n'ont pu être formulées et les réponses incomplètes de l'administration.

Pourquoi ne s'être pas pris le temps de rappeler les éléments essentiels à la compréhension des enjeux ? Pourquoi n'avoir pas invité la coopérative ? Bien des sujets auraient pu être clarifiés et nous auraient permis de mieux saisir la pertinence et la faisabilité de ce projet.

Nous en sommes convaincus puisqu'une rencontre informelle entre conseillers municipaux, issus de plusieurs partis, et des membres de la coopérative a servi à éclaircir ces points et à nous rassurer. Nous en profitons pour les remercier pour leur accueil, leur transparence et leur disponibilité.

Espérons qu'en dépit de ces couacs, ce soir nous nous rappellerons toutes et tous le but premier de cette délibération : fournir à la filière alimentaire de notre commune un outil lui donnant réellement les moyens d'approvisionner nos restaurants scolaires avec des produits locaux fournis par un ensemble d'agriculteurs locaux. Garantir une alimentation saine à des prix abordables aux enfants qui y mangent.

Il est donc important de voter en faveur de cette délibération ce soir. Surmontons notre insatisfaction et nos frustrations et acceptons cette délibération qui permet d'aller de l'avant et de ne pas reporter encore à plus tard une légumerie qui a déjà beaucoup tardé à voir le jour. Nous pourrions toujours nous pencher par la suite sur l'évolution et la perfection du projet. N'avons nous pas créé une commission «alimentation durable» à cet effet ?